

Après un BUT scientifique



Les premiers étudiants de BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) ont été diplômés en 2024. Ce diplôme, préparé en 3 ans, délivre 180 crédits ECTS soit un niveau bac + 3.

Les étudiants qui ont validé 120 crédits peuvent obtenir le diplôme intermédiaire de DUT [diplôme universitaire de technologie (bac + 2)] à l'issue de leurs deux premières années.

Le BUT s'inscrit dans le schéma européen LMD, ce qui favorise les passerelles avec les licences et inversement.

Si le BUT permet une insertion professionnelle rapide, il offre également la possibilité d'une poursuite d'études.

Ce document présente quelques pistes générales, qu'il conviendra d'approfondir selon votre spécialité de BUT et surtout... votre projet !

10 spécialités de BUT scientifiques sont préparées à l'URCA :

- **Génie civil, construction durable**
- **Génie électrique et informatique industrielle**
- **Génie industriel et maintenance**
- **Génie mécanique et productique**
- **Hygiène, sécurité, environnement**
- **Informatique**
- **Mesures physiques**
- **Métiers du multimédia et de l'Internet**
- **Packaging, emballage et conditionnement**
- **Réseaux et télécommunications.**

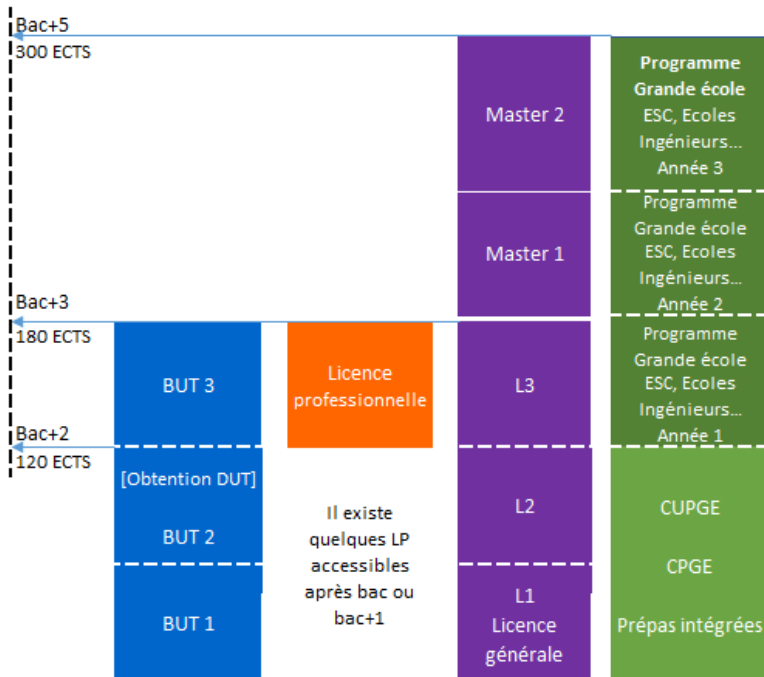


www.univ-reims.fr

Document réalisé par la Mission Orientation – Février 2025

Images libres de Droit : Freepik.com

Schéma des poursuites d'études



DUT et BTS = niveau 5
 BUT = niveau 6
 Licence = niveau 6
 Licence professionnelle = niveau 6
 Master = niveau 7
 Doctorat = niveau 8

Poursuivre ses études en master

Les masters recrutent sur la **plate-forme nationale MonMaster** : <http://www.monmaster.gouv.fr/>

- 1 calendrier national
- 1 dossier étudiant unique pour toutes les candidatures

1

S'INFORMER

Rechercher les masters en France
 via la plate-forme nationale :
<http://www.monmaster.gouv.fr/>



Ouverture de la plateforme pour consultation **le 3 février 2025**.

MonMaster permet de :

- **Consulter** les masters sur l'ensemble du territoire
 Une recherche est possible par : mot-clé, mention, lieu ou encore par licence d'origine, modalité d'enseignement (alternance, hybride, enseignement à distance)...
- **Examiner les éléments clés d'un Master**
 - capacité d'accueil : nombre de places dans la mention (à diviser selon le nombre de parcours)
 - parcours proposés
 - taux d'accès
 - modalités de candidature : sur dossier, entretien...
 - critères d'examen des candidatures : résultats académiques, niveau d'anglais, projet professionnel, etc

2

ANTICIPER

Anticiper ses candidatures

La phase de candidature étant limitée et plutôt chronophage, il est important de la préparer en amont de l'ouverture de saisie des vœux !

- Sur la plateforme, il est possible de se constituer une **liste de masters favoris** qu'il sera ensuite aisé de retrouver.

Pour cela, il suffit de cliquer sur l'étoile en haut à gauche de chaque fiche de Master.

Éléments constitutifs du dossier sur la plateforme (visibles pour toutes vos candidatures)

- **CV**
- relevé de notes du bac
- relevés de notes des années post-bac
- conventions de stages
- contrats de travail...

Documents demandés par chaque formation :

- **lettre de motivation**
- et éventuellement autres pièces (à la discrétion de chaque formation)

Il est donc conseillé de :

- **rassembler les pièces du dossier** « candidat » au format numérique avant la phase de candidature !
- **élaborer** son CV, élément extrêmement important, qui doit refléter votre parcours universitaire, professionnel et personnel
- **préparer** sa lettre de motivation à personnaliser pour chaque formation visée

3

CANDIDATER

Formuler ses vœux Calendrier

Phase principale du
25 février au 24 mars 2025
15 candidatures

au maximum
 en formation classique

+

15 candidatures en alternance

Déposer une candidature dans plusieurs parcours d'une même mention de master ne compte que pour **1 seul vœu**.

Le **décompte des vœux** se fait par **mention** de master au sein d'un établissement donné.

Multipliez les candidatures !

Ne vous limitez pas et postulez à un maximum de formations !

Élargissez vos candidatures !

Certains masters sont très prisés et la sélection est parfois rude. Renseignez-vous et si vous visez un master particulièrement sélectif, élargissez à d'autres parcours.

Enfin, pensez également à des plans B !



Et si je ne suis pas pris dans la phase principale ?

Phase complémentaire

MonMaster propose une phase complémentaire **du 17 juin au 17 juillet 2025**.

Elle s'adresse aux candidats n'ayant pas encore validé de vœux définitivement (ou n'ayant pas fait de vœux lors de la phase principale).

Vous pouvez formuler **10 nouveaux vœux en formation initiale et 10 en alternance**.

- du 17 au 23 juin : Dépôt de nouvelles candidatures et classement de celles qui seraient encore en attente
- du 24 au 7 juillet : examen des candidatures
- du 8 au 17 juillet : phase d'admission

MASTERS

Consultez sur le site de l'URCA, rubrique Orientation et Insertion, le **catalogue des Masters** de l'URCA



Hors master, quelles poursuites d'études possibles ?

Votre dossier n'a pas été accepté auprès des masters de votre choix ?

Il est possible de le renforcer en effectuant une année de spécialisation dans le domaine convoité, en effectuant des stages, en développant de l'expérience professionnelle... ou en intégrant une licence générale.

►►► CANDIDATER EN LICENCE PROFESSIONNELLE

Pourquoi suivre une licence professionnelle ?

Pour se spécialiser (ou changer de spécialité) et s'insérer professionnellement rapidement.

Il existe 173 mentions de licences professionnelles !

Les LP se préparent en 1 an et comprennent entre 12 et 16 semaines de stage en entreprise. Elles sont très souvent proposées en alternance.

La plupart sont accessibles après un bac+2 (BTS, BUT2, L2...)

Elles n'ont pas pour objectif une poursuite d'études en Master et visent une insertion professionnelle immédiate (comme le BUT). Elles délivrent un bac+3 et sont accessibles après 120 crédits ECTS (BUT 2 minimum). Elles peuvent constituer une spécialisation ou une double-compétence (banque, management, social, juridique, ...).

Leur atout majeur est l'expérience de terrain.

Préparée après un BUT 3, la LP vous donnera un deuxième diplôme bac +3.

A L'URCA, on trouve des LP préparées dans différentes composantes et dont les dates de candidature sont différentes :

Sélection sur dossier et éventuellement, entretien

Candidatures en ligne à partir de février

Sur les sites des UFR et instituts **pour l'URCA**

Pour trouver une licence pro en France :



en UFR, en institut ou en école d'ingénieur

Candidatures du 3 février au 14 mars 2025

<https://candidatures.univ-reims.fr/candidat/#!accueilView>

à l'IUT de Reims-Chalons-Charleville

Candidatures à partir du 3 février 2025

<https://candidatures.univ-reims.fr/iut-rcc/#!accueilView>

à l'IUT de Troyes

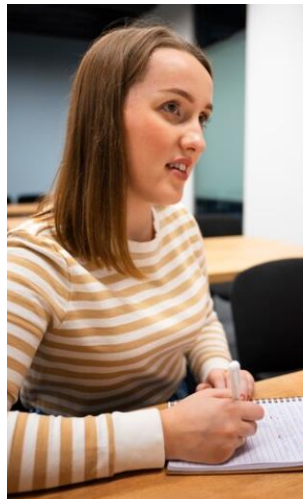
Candidatures à partir du 3 février 2025

<https://candidatures.univ-reims.fr/iut-troyes/#!accueilView>

Une 2^e phase de candidature (phase complémentaire) peut être proposée selon les LP.

Consultez sur le site de l'URCA, rubrique Orientation et Insertion le [catalogue des licences professionnelles](#) de l'URCA.

►►► SE REORIENTER EN LICENCE GÉNÉRALE



Suis-je assuré d'entrer en L3 ?

Non, tout dépend de l'**adéquation de votre spécialité de BUT avec la licence demandée**.

Renseignez-vous bien sur le programme et les exigences de la formation.

Pour intégrer une L2 ou une L3, les BUT 2 ou 3 doivent faire une demande d'admission par le biais d'une validation des études qu'ils ont suivies. Pour l'URCA cette demande se fait en ligne via la plateforme **eCandidat-admission** du **24 avril au 5 juin 2025** :

<https://candidatures.univ-reims.fr/admissions/#!accueilView>

Une phase complémentaire de candidature peut être proposée selon les UFR.

Sont notamment examinés les résultats académiques du candidat ainsi que le projet lié à la demande.

Exemples à l'URCA (liste non exhaustive) :

Licence Génie civil, avec un BUT Génie civil

Licence Informatique, avec un BUT Informatique

Licence SPI Matériaux et mécanique, avec un BUT GMP

Licence SPI EEEA, avec un BUT GEII

Pour les étudiants se destinant à intégrer un master MEEF de l'INSPé :

Licence Sciences, Enseignement, Médiation parcours Scientifique pour le professorat des écoles

Chaque université a ses propres dates et modalités de candidature (à retrouver sur leur site respectif).

►►► UNE PRÉPA, EST-CE VRAIMENT POUR MOI ?

Sélection sur dossier

Ces prépas sont proposées **dans 50 lycées** en France.

Voir la liste sur le

site **ONISEP**



Les prépas ATS (adaptation technicien supérieur) apportent, en un an, aux étudiants ayant validé un BTS ou un BUT2 ou un BUT3 scientifique les compétences pour réussir une admission en école d'ingénieurs. Elles proposent une mise à niveau en sciences, français et anglais, ainsi que différentes spécialités : Génie civil, Métiers de la chimie, Métiers de l'horticulture et du paysage et Ingénierie industrielle.

Exemple : Dans notre académie, seul le lycée François Arago propose une prépa ATS Ingénierie industrielle. Candidatures à partir de février/mars.



Bachelors, masters, mastères : se repérer dans les diplômes

En dehors des diplômes nationaux, il existe de nombreux diplômes d'école !

Quels sont les critères à vérifier avant de vous inscrire dans des formations souvent onéreuses ?

Le répertoire national de certification professionnelle (RNCP) permet, pour la formation inscrite, de garantir l'acquisition d'un niveau de qualification reconnu par l'État et sur le marché du travail : www.francecompetences.fr

(en cas de doute, adressez-vous à notre service !)

Bachelor (hors IUT)	Titre d'école dont le programme n'est pas forcément reconnu par l'État. Vérifier son inscription au RNCP de niveau 6, ou s'il est visé par l'État ou proposé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE). La CGE comprend 242 grandes écoles (ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, etc) toutes reconnues par l'État
Commission des Titres d'ingénieurs (CTI)	Organisme indépendant, chargé par la loi française d'évaluer toutes les écoles d'ingénieurs françaises (et étrangères sur demande) en vue de leur accréditation, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger
Diplôme visé	Gage de qualité académique contrôlée par l'Etat. Accordé à certaines formations de niveau Bac+3 à bac+5 par le Ministère de l'Enseignement supérieur pour une durée de 6 ans. Le visa confère au diplôme sa valeur nationale. Il est délivré pour une formation précise. Consulter le site de la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion : https://www.cefdg.fr/fr/ecoles-et-formations-visees
Diplôme d'Ecole	Créé à l'initiative d'un établissement. Ne bénéficie pas de la garantie des Ministères de l'Education nationale / de l'Enseignement supérieur
Diplôme d'Université	DU : propre à l'université qui le délivre. Pas de reconnaissance nationale.
Titres professionnels (ou titres certifiés)	Certifications professionnelles qui permettent d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorisent l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Elles sont répertoriées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par France compétences.
DNM Diplôme national de master	Diplôme national préparé et délivré dans une université et quelques écoles supérieures publiques. Le DNM confère à son titulaire le grade de master A consulter : https://monmaster.gouv.fr/formation

Grade de master	Pour délivrer le grade de master, l'école doit être reconnue par l'État : concerne les masters délivrés par les IEP, les ENS, le DSCG, certains diplômes d'écoles privées de commerce et de management (notamment les diplômes des programmes dits « Grande école » des écoles membres de la CGE) ou titres d'ingénieur diplômé]. Gage de la qualité de la formation délivrée
Mastère	Le terme « Mastère » utilisé par les écoles privées peut désigner un : - diplôme d'établissement délivré par un établissement sous son propre sceau - diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP Un « mastère » n'est pas un « diplôme national de master » et n'est pas systématiquement reconnu par le MESR au grade master.

►►► POURSUIVRE OU S'ORIENTER VERS UN CURSUS EN MANAGEMENT

Objectif : obtenir une double compétence scientifique et managériale

• Licence 3^e année

Ces 2 **licences en Gestion** s'adressent à des bac+2 scientifiques (BTS, BUT2, L2...)

✓ **Licence 3 Gestion - Complément d'études en Gestion 3^e année – Bourg-en-Bresse (IAE Lyon3)**

L'objectif de cette licence est d'utiliser la compétence technique/scientifique de l'étudiant et d'y associer des compétences de gestion comptable, managériales, marketing et vente. Cette licence donne accès à des Masters du domaine tertiaire (logistique, marketing...)

Candidature sur eCandidat Lyon3 à partir de Mars : <https://ecandidat.univ-lyon3.fr/#!accueilView>

✓ **Licence 3 Technologies et sciences parcours Management technologies et sciences - IAE Montpellier**

Objectif : cette licence professionnalisante forme aux principales problématiques et enjeux du management.

Candidatures sur eCandidat Montpellier à partir de fin janvier

(2 sessions de candidature) - <https://candidature.umontpellier.fr/candidature/#!accueilView>

• Titres certifiés

Avec un bac+2

✓ **Responsable de production et de projets industriels (bac+3) - In&Ma (site de Châlons en Champagne) -** <https://www.inema-sup.com/fr/>

✓ **Ingénieur d'affaires en apprentissage (bac+5) - ESTA Belfort -** <https://www.esta-groupe.fr/> - possibilité d'intégrer la formation à bac+2 ou bac+3



Avec un bac+3 :

✓ **Expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle (bac+5) - In&Ma (site de Châlons en Champagne)**

<https://www.inema-sup.com/fr/>

✓ **Manager en ingénierie d'affaires (bac+5) - In&Ma (site de Châlons en Champagne) -** <https://www.inema-sup.com/fr/>

✓ **Ingénieur d'affaires en apprentissage (bac+5) - ESTA Belfort -** <https://www.esta-groupe.fr/> - possibilité d'intégrer la formation à bac+2 ou bac+3

• ESC

Après un bac+2 ou un bac+3 scientifique, il est tout à fait possible d'intégrer un Programme Grande Ecole (PGE) d'une ESC via les **admissions parallèles**. Ce programme se déroule en 3 ans après bac+2 ou en 2 ans après bac+3.

Le coût d'une année est relativement élevé, 9 000 € en moyenne !

Mais certaines écoles offrent la possibilité de suivre tout ou partie du cursus dans le cadre d'un contrat d'alternance, les frais étant pris en charge par l'entreprise d'accueil.

Un certain nombre d'écoles se sont regroupées pour proposer un concours commun :

► **Concours TREMLIN 1 (avec bac+2) et TREMLIN 2 (bac+3) :** EM Strasbourg, KEDGE BS, Montpellier BS, NEOMA BS et Rennes School of Business. Ces écoles sont présentes dans 6 grandes villes (Bordeaux, Marseille, Montpellier, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg) -

Inscriptions sur www.ecricome.org

► **Concours PASSERELLE 1 (avec bac+2) et PASSERELLE 2 (bac+3) :** BSB (ESC DIJON – Burgundy School of Business), EM Normandie, ESC Clermont BS, Excellia BS La Rochelle, Institut Mines Telecom BS

Inscriptions de novembre à juin sur <https://grande-ecole.passerelle-esc.com/>

► **Concours Ambitions+ : Intégration en 3^{ème} ou 4^{ème} année :**

EDC Paris Business School, ESCE international BS

7 sessions de concours sont proposées (février à août).

Dates, inscription sur <https://www.concours-ambitions.com/>

► **D'autres écoles ont leur propre concours :** comme SCBS Troyes par exemple.

►►► INTÉGRER UNE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Près de 75% des écoles d'ingénieurs sont publiques et en lien ou non avec des universités.

Si les frais d'inscription s'élèvent à 600 € par an pour une école publique (2 500 € pour Centrale et Mines Nancy), le coût des écoles privées est élevé (8 000 € en moyenne). De nombreuses écoles sont organisées en réseaux dont quelques exemples sont présentés ci-dessous. Il est intéressant de noter que la plupart des écoles offrent un cursus en apprentissage ce qui permet un financement de la formation par l'entreprise.

L'EISiNe et l'ESiReims, par exemple, sont deux écoles d'ingénieurs de l'URCA qui proposent des formations spécifiques. Elles recrutent à Bac+2/+3 pour une entrée en 1^{ère} année du cycle ingénieur.



<https://www.univ-reims.fr/eisine>



<https://www.univ-reims.fr/esireims>

Sur dossier, entretien et/ou tests

Admission définitive à la signature du contrat d'apprentissage

- Automatique et génie électrique
- Mécanique et génie industriel - Maintenance 4.0
- Matériaux et mécanique - Procédés industriels en matériaux et mécanique
- Automatique et informatique industrielle – diplôme de l'UTT en convention avec l'URCA (candidatures via site de l'UTT)

Sur dossier et oraux de motivation

- Packaging
- Energétique
- Génie urbain et environnement

Admissions parallèles : Concours communs (admission en cycle d'ingénieur après bac+2 ou bac+3)

La liste ci-dessous est non-exhaustive

Banque d'épreuves BUT-BTS http://concours.ensea.fr/	Pré-inscription sur internet Du 12/02/2025 au 12/03/2025 Une deuxième session d'inscription sera proposée par certaines écoles à partir de mi-mai 2025 pour les places non pourvues à la première session
Concours Avenir+ www.concoursavenir.fr (privées)	Sur dossier et entretien
Concours Mines-Télécom http://www.concours-mines-telecom.fr/admissions-sur-titres/ (publiques)	Sur dossier et épreuves orales Les écoles des Mines-Télécom permettent à des BUT de poursuivre en cursus ingénierie dans différentes spécialités comme l'informatique, les réseaux et télécommunications, l'ingénierie logicielle, la transformation digitale des systèmes industriels, la photonique, les systèmes numériques, la mécatronique, le bâtiment etc. La recevabilité de la mention du BUT doit être vérifiée avant le dépôt de candidature.
Groupe INSA Instituts nationaux de sciences appliquées https://candidat.groupe-insa.fr/candidat/ (publiques)	Sur dossier et entretien En vous rendant sur cette page https://www.groupe-insa.fr/preparer/comment-candidater/les-procedures/integrer-le-groupe-insa-en-3e-annee/quels-voeux-possibles-avec-votre-diplome un moteur de recherche vous permet de cibler, à partir de la spécialité de votre BUT, toutes les formations de l'INSA auxquelles vous pouvez prétendre. Exemples de spécialités : Audiovisuel et multimédia / Automatique et électronique / Electronique des systèmes embarqués / Electronique et informatique industrielle / Electronique et télécommunications / Energétique et énergies renouvelables / Génie des systèmes industriels / Génie électrique / Génie industriel / Informatique et cybersécurité / Informatique et réseaux / Informatique et technologies de l'information / Informatique industrielle et automatique / informatique pour la santé etc.
Réseau Polytech http://www1.polytech-reseau.org/accueil/ (publiques)	Sur dossier et entretien unique pour toutes les écoles (15 écoles publiques universitaires) Le réseau Polytech regroupe 15 écoles publiques universitaires et propose 12 domaines de formation : Eau, environnement, aménagement / Électronique et systèmes numériques / Énergétique, génie des procédés/Génie biologique et alimentaire /Génie biomédical, instrumentation /Génie civil /Génie industriel /Informatique/Matériaux/ Mathématiques appliquées et modélisation/Mécanique/Systèmes électriques https://www.polytech-reseau.org/wp-content/uploads/Flyer_BUT.pdf
ENI https://www.ingenieur-eni.fr/index.php/inscriptions (publiques)	Sur dossier et entretien possible Les ENI de Brest (ENIB), Metz (ENIM) et Tarbes (ENIT) organisent un concours d'entrée commun. Celle de Saint-Etienne (ENISE) propose son propre concours. La recevabilité de la mention du BUT doit être vérifiée avant le dépôt de candidature. ENIB : Génie électronique / Génie informatique / Génie mécatronique ENIM : Mécanique des matériaux / génie industriel ENIT : Génie industriel ENISE : Génie mécanique/ Génie civil / Génie sensoriel

Universités de Technologie https://www.groupe-ut.fr/ (publiques)	Sur dossier et entretien UTT : Automatique et informatique industrielle / Matériaux et mécanique / Matériaux : technologie et économie (A) / Génie industriel/Réseaux et télécommunications UTC : Ingénierie Mécanique / Génie des procédés / Génie biologique UTBM : Energie / Génie électrique / Génie mécanique / Logistique industrielle / Mécanique et ergonomie /Systèmes industriels
D'autres écoles d'ingénieurs ont leur propre concours ou mode de sélection	Par exemple : Le CNAM est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui possède son école d'ingénieurs : ElCnam. Au niveau national, l'ElCnam propose des formations d'ingénieur en formation initiale, en cours du soir et en alternance. A Reims, l'ElCnam propose 2 spécialités : • Ingénieur en bâtiment et travaux publics en alternance • Informatique systèmes d'Information, en convention avec l'Université de Reims par apprentissage. Toutes les informations sur l'offre de formation et les candidatures sont disponibles sur : https://ecole-ingenieur.cnam.fr/eicnam-ecole-d-ingenieurs/ Le CESI, école privée, propose des cursus ingénieur en 3 ans après un bac +2/+3 scientifique ou technique. Le CESI propose des formations en ingénierie généraliste avec deux majeures au choix : Industrie & Services ou Génie civil et des formations en sciences du numérique, avec trois majeures au choix : Data science & Intelligence artificielle ou Systèmes embarqués ou Réseaux, systèmes & Cyber sécurité Toutes les informations sur l'offre de formation et les candidatures sont disponibles sur : https://www.cesi.fr/



Pour trouver des informations détaillées sur les écoles d'ingénieur dans les spécialités qui vous intéressent, vous pouvez consulter le catalogue ONISEP dédié à cette thématique dans les locaux de la Mission Orientation ou en ligne sur le kiosque ONISEP. Les étudiants peuvent demander le code d'accès en ligne à la Mission Orientation.

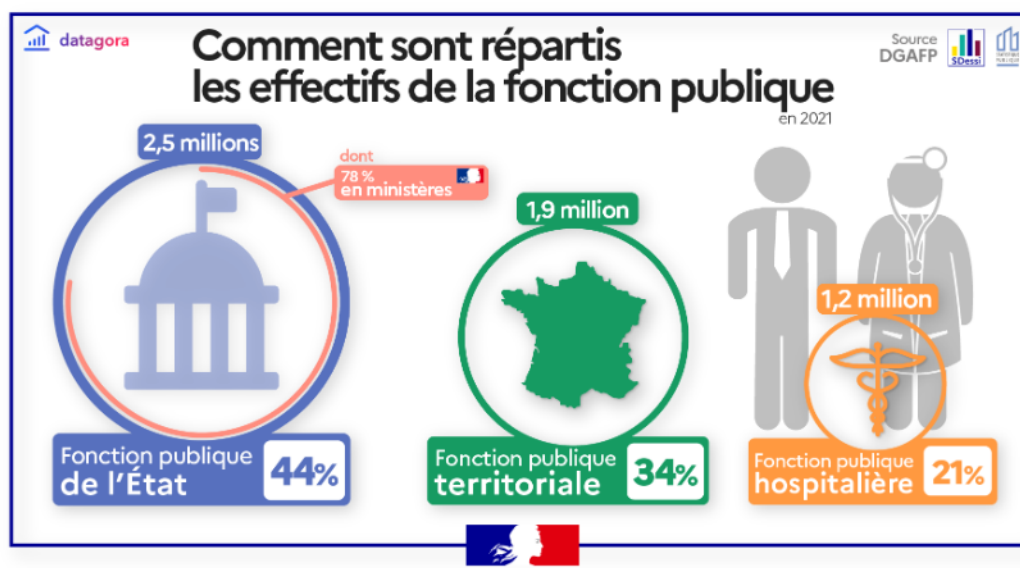
Intégrer la Fonction publique

Du métier de technicien à celui d'ingénieur en passant par l'agent de maîtrise, la Fonction publique (Etat, territoriale ou hospitalière) offre de nombreux débouchés aux profils techniques et/ou scientifiques.

Il est également possible d'intégrer la Fonction publique dans le cadre d'un CDD, par la voie contractuelle (sans concours).

Le site Choisir le service public recense toutes les offres d'emplois de la fonction publique (contractuelles ou statutaires) :

<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/>



Source : Portail de la fonction publique

LES CONCOURS D'ÉTAT

Pour retrouver toutes les informations concernant ces concours (calendrier, conditions d'accès, etc.) :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/calendrier-general-concours>

Par exemple, après un BUT Informatique, MP ou HSE	Technicien principal de la Police technique et scientifique (bac+2) En 2024, 21 postes pour le concours externe sont proposés au niveau national dans les spécialités suivantes : Biologie (2 postes), Chimie analytique (4 postes), Identité judiciaire (10 postes), Informatique - systèmes et réseaux (5 postes). Il existe d'autres spécialités à consulter sur le site du Ministère de l'intérieur : https://www.devenirpolicier.fr/
---	---

LES CONCOURS TERRITORIAUX

Pour retrouver toutes les informations concernant ces concours (calendrier, conditions d'accès, etc.) :

<https://www.concours-territorial.fr/>

Par exemple, après un BUT HSE ou GC	Sapeur-pompier professionnel officier (SPPO) - Lieutenant 1^{er} classe : titulaire d'un bac+2 (150 postes en 2024 pour le concours externe) - Capitaine : titulaire d'un bac+3 (244 postes en 2023 pour le concours externe) Fonctionnaires des collectivités territoriales, les sapeurs-pompiers professionnels (SPP) assurent l'ossature des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Metiers-et-concours https://www.pompiers.fr/ Renseignements auprès du CIRFA (Centre de recrutement des forces armées) : https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer
	Technicien territorial (niveau BAC), Technicien principal (niveau bac+2) Ces concours donnent accès à des postes très variés dans les services techniques des collectivités. Exemples de spécialités : Aménagement urbain et développement durable, bâtiments, génie civil, déplacements, transports, ingénierie, informatique et systèmes d'information, prévention et gestion des risques, hygiène, réseaux, voirie et infrastructures, services et intervention techniques.

LES CONCOURS HOSPITALIERS

Pour retrouver toutes les informations concernant ces concours (calendrier, conditions d'accès, etc.) :

<https://www.concours-fph.ars.sante.fr/>

Par exemple, après un BUT Génie civil ou HSE	Technicien hospitalier (niveau BAC), technicien supérieur hospitalier (niveau BAC+2) : Les membres du corps des techniciens (supérieurs) hospitaliers accomplissent des missions ou des travaux à caractère technique. Quelques exemples : bâtiment, génie civil ; prévention et gestion des risques ; aménagement urbain ; informatique.
--	---

Partir à l'étranger

Intéressé par une expérience internationale ?

Vous pouvez envisager de chercher du travail ou de poursuivre vos études à l'étranger. Voici quelques ressources utiles :



- La **DREDI** vous informe sur les opportunités de mobilité dans le cadre d'un diplôme de l'URCA (Erasmus et autres accords) <https://www.univ-reims.fr/international>
- Le site <https://www.euroguidance-france.org/> permet de se renseigner sur les opportunités d'études, de stages et d'emploi dans les différents pays d'Europe
- La **Commission Franco-américaine** <https://fulbright-france.org/fr> propose des ressources sur les études et les bourses aux USA
- Le site du **VIE/VIA** : <https://mon-vie-via.businessfrance.fr> propose des missions rémunérées de 6 à 24 mois en entreprise ou en administration française à l'étranger.
- Via votre bureau virtuel, vous avez accès à la **base de données IJBOX**. Des fiches sur la plupart des pays ou aires géographiques du monde compilent de nombreuses ressources pour l'emploi ou la poursuite d'études à l'étranger.
- Le centre **Europe Direct** <https://europedirect-reims.fr/> informe les jeunes sur les mobilités et programmes européens pour les jeunes.

Enrichir son parcours

Et pourquoi pas une pause pour réfléchir à ses engagements ?

Nourrir un projet personnel, s'engager dans des activités bénévoles pour développer ses compétences, élargir son réseau et contribuer positivement à la société, c'est aussi un choix que font de plus en plus de jeunes adultes à l'aube d'entrer dans la vie professionnelle.

Voici quelques pistes pour mettre en accord ses projets et ses idéaux...

- Faire le point sur ses **valeurs professionnelles** avec le test Freya : <https://freya.jobteaser.com/fr>
- Débuter sa carrière par une mission de **service civique** peut être un tremplin et permet de réfléchir aux valeurs que l'on a envie de développer au travail : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Effectuer une **césure** de 6 mois ou 1 an pour développer un projet tout en gardant le statut étudiant, pendant son BUT ou après. Pour monter un dossier de césure, il faut déjà avoir été accepté dans une formation universitaire et déposer la demande après l'inscription dans le diplôme. <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/faq-la-cesure-comment-ca-marche-1453>



Créer son entreprise

Et si j'étais mon propre patron ?

Si vous avez une idée d'activité, vous pouvez vous lancer dans l'entrepreneuriat et créer votre propre entreprise. Ne restez pas seuls ! Explorez les incubateurs, les programmes d'accélération et les concours de création d'entreprise pour obtenir du soutien et des financements.



Le CREATIV'LABZ est l'incubateur de l'URCA destiné à impulser et à développer la création d'activité. Il intervient directement auprès du porteur de projet pour l'**accompagner** dans son parcours, de l'idée à la création d'activité : méthodologie, conseils, coaching, bourse projet, locaux, experts, mentors, réseaux ...

Les étudiants ou jeunes diplômés désirant tester leur idée, monter leur projet ou développer une activité (projet coopératif, entreprise, startup, projet artistique ou culturel à vocation professionnalisante) peuvent ainsi bénéficier du cadre du CREATIV'LABZ.

Contact : Campus Croix-Rouge - Bâtiment PYXIS - 51100 Reims - 03 26 91 89 17 - incubateur@univ-reims.fr <https://www.univ-reims.fr/creativ-labz/>

Entrer sur le marché du travail

1, 2, 3, lancez-vous ! Le BUT a été créé pour vous permettre une insertion directe dans la vie professionnelle. Formation solide, stages professionnalisants, vous avez toutes les cartes en main pour intégrer le marché de l'emploi dans de bonnes conditions. Saisissez toutes les opportunités et profitez des bons conseils de votre réseau (personnel et professionnel). Peaufinez vos CV et vos lettres de motivation, soignez votre profil LinkedIn et c'est parti !



<https://www.univ-reims.fr/career-center>

A l'URCA, la **Mission Insertion Professionnelle** accompagne les étudiants et les jeunes diplômés et leur propose les outils et ressources nécessaires à la construction de leurs projets d'avenir et leurs démarches de **recherche de stage, d'alternance et d'emploi**.

En vous inscrivant sur le **Career Center**, vous avez accès à des :

- offres de stage, d'alternance et d'emploi
- conseils sur la méthodologie de recherche
- informations pertinentes sur l'emploi, les compétences, les tendances du recrutement
- dates des forums, et rencontres étudiants-entreprises.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec la conseillère en insertion professionnelle.

S'informer, se documenter

Salons et forums



Tout au long de l'année des **événements** vous aident à définir vos choix d'orientation et à chercher un contrat d'alternance :

- le salon Studyrama des études supérieures et de l'alternance en janvier
- le forum Jobs du CRIJ en mars
- les réunions d'information comme celles organisées par l'UFR SEN au début du second semestre
- Par ailleurs, il existe également des forums thématiques comme le salon Hack Sécu'Reims dédié à la cybersécurité qui se tient à Reims en mars.

Semaine des poursuites d'études



Chaque année, début février, la Mission Orientation de l'URCA propose une semaine d'activités pour permettre aux étudiants de s'informer et travailler sur leurs poursuites d'études.

En présentiel sur différents sites de l'URCA ou en visio, les étudiants de l'URCA peuvent participer à des ateliers / conférences portant sur :

- Les poursuites d'études après Bac + 2 / bac + 3, les plateformes de candidatures, les plans B, etc
- La rédaction de la lettre de motivation et du CV pour une formation sélective

Pour retrouver la précédente édition : <https://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/orientation/evenements/semaine-des-poursuites-d-etudes/semaine-des-poursuites-d-etudes,24662,40862.html>

Pour demander le programme : orientation@univ-reims.fr

Ressources documentaires et numériques

Retrouvez des ressources documentaires en ligne sur le site de l'URCA

<https://www.univ-reims.fr/orientation-et-insertion/>



Les catalogues des licences professionnelles, des licences et des masters de l'URCA, sur le site web de l'URCA rubrique Orientation et insertion, sous-rubrique **Ressources documentaires**



Pour vous documenter sur les études et les métiers, accédez gratuitement à l'ensemble des **fiches IJ Box**, ainsi qu'aux ressources de l'**ONISEP** et de l'**Encyclométiers** via votre bureau virtuel (rubrique Sclolarité, sous-rubrique Orientation)



Le **Guide des ressources emploi** est également accessible sur le bureau virtuel, onglet Sclolarité, rubrique insertion professionnelle.



Un bouquet de liens utiles sélectionnés par la Mission Orientation est accessible sur **Pearltrees** : <https://www.pearltrees.com/orienturca>

[illegible]

Pour vous aider dans votre projet d'orientation, les conseillères de la Mission orientation peuvent vous recevoir sur rendez-vous, en présentiel ou en visio. Des permanences sont organisées sur les IUT de Troyes, Châlons et Charleville.

Contactez-nous !



SAE (Service d'Accompagnement des Étudiants) Mission Orientation

Qui sommes-nous ?

Vos interlocuteurs spécialisés en orientation dans le supérieur au sein de l'université

Quelles sont nos missions ?

- Informations et conseils aux étudiants sur
 - les poursuites d'études
 - les formations et les procédures
 - la réorientation
- Accompagnement à la candidature en formation sélective
 - CV et lettre de motivation
 - simulation d'entretien
- Connaissance de soi
- Questionnaires d'intérêt...

Prendre un rendez-vous

- ▶ sur l'**appli** du bureau virtuel
| <https://appointment.univ-reims.fr/> |
- ▶ par courriel
- ▶ par téléphone
- ▶ directement sur place



Nous trouver



Campus Croix-Rouge
Bât. 19 Le Pyxis
57 rue Pierre Taittinger
51100 REIMS
03 26 91 87 55

Campus Moulin de la Housse
UFR Sciences – Bât. 14 (BU)
Rue des Crayères
51687 REIMS Cedex
03 26 91 85 30

Campus des Comtes de Champagne
Hôtel Dieu le Comte
Place du Préau 10000 TROYES
03 25 43 38 40/46



www.univ-reims.fr/orientation



orientation@univ-reims.fr



[@orienturca](https://www.facebook.com/orienturca)